

RÈGLEMENT TRAIL DES TORES 2025

Ce règlement est valable pour **tous les parcours**.

Ces courses se déroulent à 95% sur des chemins ou des sentiers qui traversent les forêts de Gespunsart, Neufmanil et Nouzonville.

Il est impératif que le comportement de chacun s'inscrive dans le respect des lieux traversés.

1-Déroulement de l'événement

Informations générales :

Le club ACGN organise le samedi 21 et dimanche 22 mars 2026 la 5^{ème} édition du trail des Torés.

Cet événement comporte **4 épreuves chronométrées** :

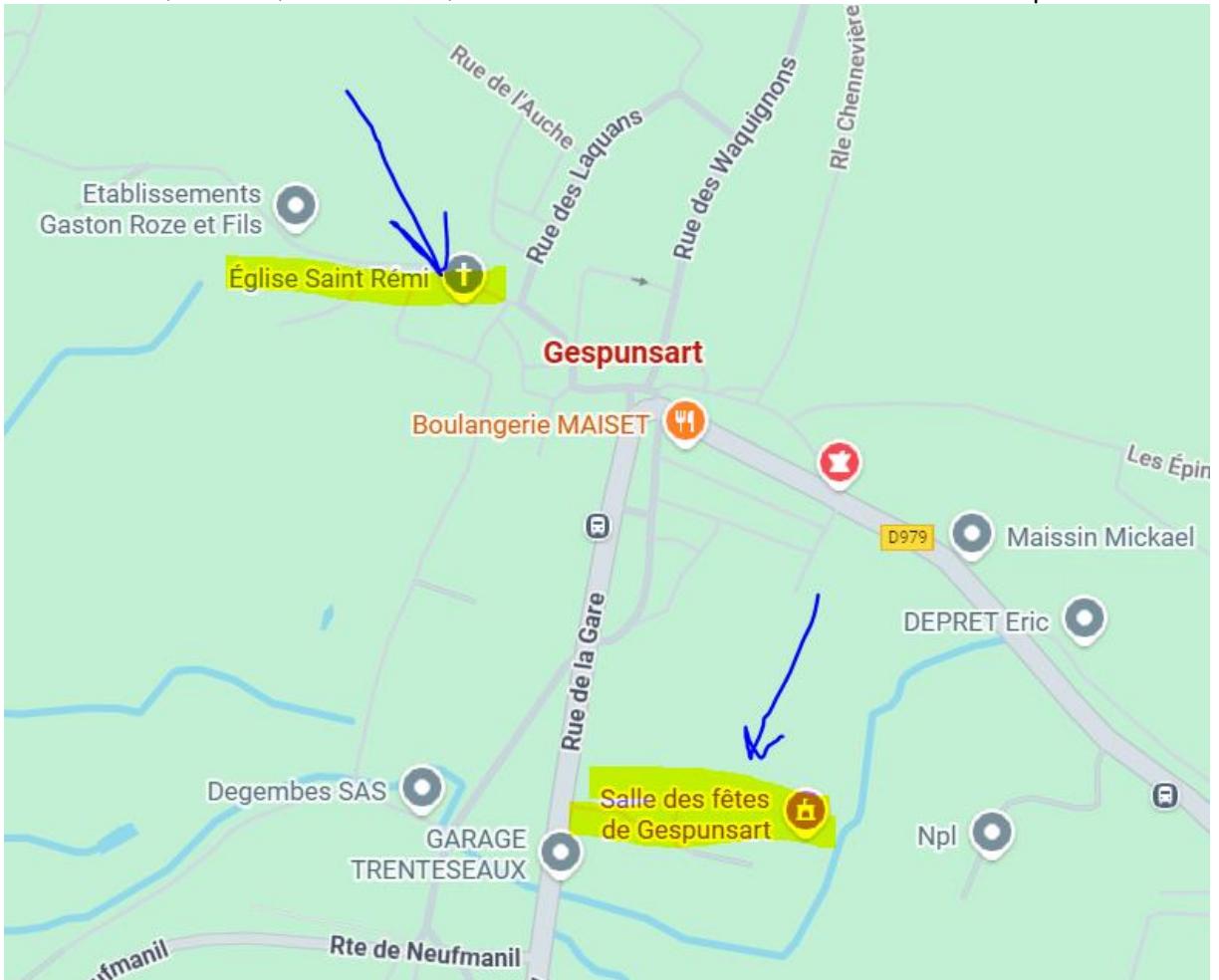
- Un trail nocturne le samedi de 13km pour 450d+ : La Lutinière
- un trail de 31 km pour 1400 m d+ : Le Malbrough
- un trail de 17 km pour 680 m d+ : Le Brigand
- une course nature de 6.7 km pour 290 m d+ : Le petit Torés

et de **2 challenges** :

- le petit challenge : résultats de la course du 13km nocturne + du 17km diurne le lendemain
- le grand challenge : résultats de la course du 13km nocturne + du 31km diurne le lendemain

Le départ et l'arrivée auront lieu près le d'école et de l'église de Gespunsart.

Les dossards, buvette, restauration, toilettes se situent à la salle des fêtes de Gespunsart.



Horaires :

- le samedi :

10h-12h (à confirmer)	Retraits des dossards de la course nocturne à décaathlon
14h-18h (à confirmer)	Retraits des dossards du dimanche à décaathlon
16h-18h	Retraits des dossards de la course nocturne à la salle des fêtes de Gespunsart
18h25	Briefing course 13 km sur ligne de départ
18h30	Départ du 13 km

- le dimanche :

7h15	Retraits des dossards à la salle des fêtes
8h25	Briefing course 31 km sur ligne de départ
8h30	Départ du 31 km
9h25	Briefing course 17 km sur ligne de départ
9h30	Départ du 17 km
10h25	Briefing course 6.7 km sur ligne de départ
10h30	Départ 6.7 km
13h00	Remise des prix et tombola

Le retrait des dossards sur place est possible jusqu'à 10 min avant les courses

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (météo, état du terrain, autorisations...)

2-Inscriptions

Les inscriptions se font à partir du site internet www.ledossard.com jusqu'au 20 mars 2026 à 23h59.

Catégories d'âge :

- à partir de cadets (2009/2010) sur le petit parcours de 6.7km
 - à partir de juniors (2007/2008) sur les parcours de 17 km diurne et 13km nocturne
 - à partir d'espoirs (2004/2006) sur le parcours de 31 km
- Les inscriptions sur place seront majorées de 2 euros.

Droits d'engagement :

13km nocturne	450 d+	Samedi 18h30	17€
6.7km	290 d+	Dimanche 10h30	10€
17km	680 d+	Dimanche 9h30	18€
31 km	1450 d+	Dimanche 8h30	25€
Petite challenge 13+17	1130 d+	Samedi 18h30 Dimanche 9h30	30€
Grand Challenge 13+31	1900 d+	Samedi 18h30 Dimanche 8h30	38€

Pour finaliser son inscription, chaque participant devra IMPERATIVEMENT présenter ou télécharger en ligne :

- Soit pour les coureurs licenciés : la licence FFA
- Soit pour les coureurs non licenciés le PPS

Le retrait des dossards s'effectuera à la salle des Fêtes de Gespunsart le jour de la course (39/41 rue de la gare 08700 Gespunsart) ou à Decathlon Charleville-Mézières le samedi dans la journée (voir les horaires ci-dessous)

Pour retirer son dossard, chaque participant doit vérifier que son certificat médical ou sa licence a bien été validée en ligne par l'organisateur. A défaut, il devra être présenté le jour du retrait des dossards.

PAS DE CERTIFICAT ou LICENCE = PAS DE DOSSARD

Le dossard devra être porté devant et être entièrement lisible lors de la course. Dans le cas contraire, le coureur est susceptible d'être disqualifié.

Assurance :

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé. Cependant il incombe aux participants non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

Conformément à la réglementation, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants du Trail.

La participation à l'épreuve se fera sous l'entièr responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Remboursement :

Aucun remboursement ne sera effectué :

- En cas de non présentation de justificatif médical attestant de l'aptitude de la pratique de la course à pied en compétition
- En cas de non-participation quelle qu'en soit la raison

3-Parcours

Carte

les parcours seront disponibles sur le site : www.acgn.fr et sur le site www.ledossard.com

Cependant des modifications mineures pourront être opérées si besoin.

Les organisateurs prévoient de mettre en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre correctement le parcours : flèches directionnelles, peinture temporaire, rubalise.

Attention ces parcours empruntent des parcelles privées, les autorisations obtenues ne valent que pour les courses du jour et ne sont pas accessibles toute l'année.

Le chronométrage et les classements sont effectués par un logiciel de classement (**ultratiming**), les pointages sont réalisés manuellement par un opérateur assisté d'une équipe.

Contrôles

Un contrôle antidopage pourra être effectué. A ce titre, un espace dédié sur le lieu d'arrivée sera mis à disposition en cas de contrôle.

Signaleurs

Des bénévoles assureront la sécurité du parcours. Des signaleurs sont répartis sur le tracé. Les coureurs devront signaler tout problème de course dont ils pourraient avoir connaissance.

Ravitaillements :

Parcours de 13 km diurne : **ATTENTION Pas de ravitaillement.**

Parcours de 6.7 km : **ATTENTION Pas de ravitaillement.**

Parcours de 17 km : ravitaillement solide et liquide au 11^{ème} kilomètre.

Parcours de 31 km : ravitaillement liquide et solide au 11^{ème} kilomètre et 22^{ème} kilomètre.

ATTENTION pas de gobelets, uniquement remplissage de vos contenants.

ATTENTION une barrière horaire de 2h55 est fixé au km 17,5 pour le 31km. Le coureur sera alors automatiquement basculé sur un parcours de repli (20,6km et 950d+).

Un ravitaillement solide et liquide sera mis en place à l'arrivée.

Respectez l'environnement en pensant à jeter vos emballages de barres dans les poubelles mis à disposition sur le ravitaillement et à l'arrivée. Tous les gobelets utilisés lors de l'événement sont des gobelets compostables, des bacs ou sacs seront à disposition pour les déposer. Ils seront par la suite acheminés vers un composteur industriel.

Equipements conseillés

Le Trail des Torés exige de la part de chaque participant la capacité à s'adapter aux conditions d'une course à pied en compétition se déroulant dans un environnement naturel, dans un esprit de responsabilité.

De ce fait, l'organisation recommande vivement aux concurrents de se munir de :

- barres énergétiques ou de gels de leur choix.
- d'un minimum de 0,5L d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (porte bidon, poche à eau etc...)

Les bâtons sont autorisés

Equipements obligatoires :

- Pour la course nocturne : une frontale en état de marche et une de secours (ou des piles ou batteries de secours), 500 mL d'eau minimum (1L conseillé) et une barre énergétique minimum. Il est vivement conseillé de télécharger le parcours dans une montre GPS.
- Pour le 31 km : 500 mL d'eau minimum (1L conseillé) et une barre énergétique minimum
- Pour toutes les courses : une couverture de survie et un téléphone en état de fonctionnement avec le numéro du PC course enregistré : 0686420249. Attention toutefois, certaines zones se situent hors réseau ou sur le réseau belge. Il est donc vivement recommandé d'enregistrer les parcours sur une montre GPS.

Abandon

Les coureurs qui abandonnent en cours d'épreuve en aviseront obligatoirement un des bénévoles situés sur le parcours ou de téléphoner au PC course au 0686420249 et rendront leur dossard au PC arrivée de la course. Il sera mis hors course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité.

Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

Assistance médicale

Une équipe médicale composée d'une ambulance et d'une ou plusieurs infirmières diplômées sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui. Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Sécurité

- Chaque coureur s'engage à apporter son aide et à alerter l'organisation de tout incident et toute difficulté rencontrée par d'autres participants pendant la course.

- L'organisation prévoit des modalités d'intervention pour venir en aide aux participants sur le parcours en cas de besoin.

La sécurité routière est assurée par des signaleurs mis à disposition par l'organisation.

- Des signaleurs sont disposés en différents endroits du parcours (traversée de route, croisements, changements de direction).
- Chacun est attentif à respecter le code de la route sur les rares passages ouverts à la circulation.
- Des serre-files garantissent la fermeture de la course derrière les participants.

4-Après-course & Récompenses

- **Vestiaires et WC disponibles à la salle des fêtes.**
- **Tombola après remise des prix**

Classement et dotation

Trophées et lots aux 3 premiers au scratch de chaque course (hommes et femmes)

Récompense au premier de chaque catégorie (pas de cumul)

Challenges : trophées et/ou lots aux 3 premiers de chaque challenge (hommes et femmes), mais pas de récompense de chaque catégorie.

5-Règles de bonne conduite

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect de l'environnement, des bénévoles, des promeneurs et des riverains.

- ne pas jeter de déchets sur le parcours.
- ne pas s'écartez des parcours.
- Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé.

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

- Aide extérieure de toute nature.
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.
- Avis du service médical.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Tout participant dont le comportement sera en contradiction avec ce règlement fera l'objet d'une exclusion de la course.

6-Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries ou alertes météo ...). En cas d'annulation du club organisateur, il y aura un remboursement.

7-Medias & données personnelles

Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser leur image pour tout support concernant l'événement à des fins promotionnelles (sites internet et brochures).

Le participant autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de son image au profit de l'organisateur.

Conformément aux dispositions de la loi dite « informatique et libertés », l'organisation informe les participants que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la fédération française d'athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à cette publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse cil@athle.fr.

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par **ACGN** pour les **inscriptions du trail des Torés**.

Elles sont conservées jusqu'au jour de la course et sont destinées à l'association **ACGN**.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

ac.gespunsart.neufmanil@gmail.com